

LE DOSSIER

FILIP REYNTJENS

**AUX SOURCES DE LA GOUVERNANCE
DANS LE RWANDA POST-GÉNOCIDE**

Cet article étudie les sources d'inspiration de la gouvernance dans le Rwanda contemporain. Au-delà des continuités avec l'ancien Rwanda, d'autres expériences du FPR, du moins de ses élites, doivent être prises en compte pour comprendre les grandes caractéristiques du système politique mis en place en 1994. Nous présentons un large éventail de thèmes fondateurs de cette gouvernance et nous montrons que leurs sources d'inspiration sont très diverses. Nous nous interrogeons en conclusion sur la viabilité de narratifs et de fondements cognitifs qui ne sont pas partagés par de nombreux Rwandais.

Cet article étudie les sources de la gouvernance dans le Rwanda contemporain et ne s'intéresse donc pas aux interventions concrètes qui s'appuient dessus ou s'en inspirent dans des domaines aussi divers que la santé, l'éducation, l'agriculture, les TIC (technologies de l'information et de la communication), la sécurité ou encore la gestion des relations régionales et internationales. Nous utilisons la notion de gouvernance dans son sens premier, anglo-saxon, dénué de sa connotation néolibérale : mode de gestion, manière de gouverner une organisation, en l'occurrence un État et la société qui le sous-tend. Il s'agit du processus où l'autorité politique, en relation (conflictuelle ou non) avec la société et le marché, définit, impose et justifie des politiques publiques qui ont un impact sur les interactions humaines et sur le développement économique et social.

Puisque le Front patriotique rwandais (FPR) évoque souvent le Rwanda précolonial comme une source d'inspiration idéologique et pratique, nous allons d'abord le présenter. Tout comme ailleurs dans le monde, cette évocation ne correspond pas toujours à la réalité historique. Nous relèverons donc les différences entre le mythe et la réalité. L'essentiel n'est cependant pas de distinguer ce qui est vrai et faux factuellement dans l'histoire officielle, mais de voir sur quoi celle-ci s'adosse et quels imaginaires politiques en découlent. Alors que des continuités sur l'ensemble de la longue période (précoloniale, coloniale, les deux premières républiques, celle post-1994) sont manifestes¹,

1. Et relevées y compris par nous-même : F. Reyntjens, « Understanding Rwandan Politics through the Longue Durée: From the Precolonial to the Post-Genocide Era », *Journal of Eastern African Studies*, vol. 12, n° 3, 2018, p. 514-532.

Rwanda. L'État depuis le génocide

nous verrons que d'autres sources et expériences du FPR, du moins de ses élites, doivent être prises en compte afin de comprendre les fondements idéologiques du système politique mis en place en 1994.

L'apport de cet article réside dans la présentation d'un large éventail de thèmes fondateurs de cette gouvernance et dans l'identification de sources d'inspiration très diverses. Nous avons regroupé les fondements de cette gouvernance sous trois grands thèmes : militarisme, unité et nationalisme. Pour chacun d'entre eux, nous allons à la recherche de leurs origines. Nous nous interrogeons en conclusion sur la viabilité de narratifs et de fondements cognitifs qui ne sont pas partagés par de nombreux Rwandais².

LA VIOLENCE DANS L'HISTOIRE

L'État rwandais tel que nous le connaissons aujourd'hui n'est pas une création coloniale. Si le Rwanda précolonial était plus petit que le Rwanda colonial et que les frontières de ce dernier n'ont été définitivement arrêtées qu'au début du XX^e siècle, l'idée et l'organisation étatiques datent probablement de l'émergence au XVIII^e siècle du royaume nyiginya sous le règne du roi (*mwami*) Ruganzu Ndori. Ce fut le début d'une évolution qui s'est étalée sur plusieurs siècles mais des données fiables et détaillées sur l'histoire du Rwanda ne sont disponibles que depuis la seconde moitié du XVIII^e siècle³. Cette historiographie est axée sur le centre, et sur la cour royale en particulier, mais Newbury observe que c'est une présentation biaisée d'une réalité plus complexe : « L'allégeance à la cour centrale et les affinités culturelles locales étaient rarement alignées⁴. » Largement informés par l'histoire officielle promue par l'abbé Alexis Kagame, très proche de la cour, les leaders du FPR s'inspirent beaucoup de ce narratif centralisé. Malgré l'avertissement de Newbury sur le fait qu'il est « nécessaire de faire une distinction entre l'histoire de la famille royale et l'expérience vécue par les gens vivant sous ce pouvoir monarchique⁵ », notre présentation sera dès lors axée sur l'histoire royale centralisée.

2. Un mot sur notre engagement vis-à-vis du Rwanda. Arrivé en 1976 pour enseigner à la faculté de droit de l'université nationale, nous travaillons depuis sur la région des Grands Lacs et sur le Rwanda en particulier. Notre position sur les régimes qui s'y sont succédés pendant cette période a été critique. Depuis 1995, nous sommes interdit de séjour au Rwanda.

3. J. Vansina, *Le Rwanda ancien. Le royaume nyiginya*, Paris, Karthala, 2001, p. 72 ; J.-P. Chrétien, *L'Afrique des Grands Lacs. Deux mille ans d'histoire*, Paris, Aubier, 2000, p. 135.

4. D. Newbury, *The Land beyond the Mists: Essays on Identity and Authority in Precolonial Congo and Rwanda*, Athens, Ohio University Press, 2009, p. 5.

5. D. Newbury, « Writing Royal History: Is Dynastic History Equivalent to the History of a Kingdom? », *African Studies Review*, vol. 45, n° 1, 2002, p. 142.

La généalogie monarchique proposée par certains historiens rwandais, qui situent les débuts de la dynastie au XI^e siècle⁶, est « purement imaginaire⁷ », un « bricolage » de récits fictifs⁸. C'est sous Ruganzu Ndori que l'armée – une innovation qui émane de lui –, simultanément avec le système de clientèle *Ubuhake*, devint la base du pouvoir dans le royaume. Alors que le royaume Nyiginya n'était qu'un des nombreux royaumes ayant émergé dans la région des Grands Lacs au XVII^e siècle, au courant du XVIII^e siècle, il devint différent de ses voisins lorsque plusieurs armées permanentes furent mises en place⁹. Liant expansion militaire et centralisation politique, la monarchie prit alors forme. Le roi Rujugira (régnant entre environ 1770 et environ 1786) structura les armées en les installant dans des camps près des frontières les plus menacées. Deux tiers de ces armées furent créées entre son règne et celui de Rwabugiri, *grosso modo* entre 1770 et 1895¹⁰.

L'effet le plus profond de cette nouvelle organisation militaire fut « d'instituer la glorification du militarisme et de la violence militaire qui finira par pénétrer toute la culture du Rwanda au fur et à mesure que les armées deviendront le fondement de toute l'organisation administrative du pays. [Cette structure] finira par englober tous les habitants dans l'organisation militaire¹¹ ». L'armée constituait donc le cadre administratif du pays et la concentration du pouvoir entre les mains des commandants militaires fut un pas essentiel vers l'unification du royaume. Vers la fin du XVIII^e siècle, le Rwanda était caractérisé par une « militarisation à outrance » : la machine militaire comprenait environ trente armées avec 12000 combattants au total¹². Il n'est pas étonnant dans ces circonstances que l'histoire du royaume ait été marquée par la guerre et la violence. Le récit historique officiel prédominant aujourd'hui est basé sur la notion de guerre et de conquête, *ku-aanda* (« d'où vient le nom Rwanda¹³ »), littéralement « expansion ou extension à partir du centre » : « Le principe de *ku-aanda*, qui impliquait l'annexion et ensuite l'intégration de territoires voisins, inspirait l'expansion et la croissance du Rwanda précolonial¹⁴. » Tous les rois mentionnés par Rusagara¹⁵ sont des rois

6. A. Kagame, *Un abrégé de l'ethno-histoire du Rwanda*, Butare, Éditions universitaires du Rwanda, 1972, p. 39; F. K. Rusagara, *Resilience of a Nation: A History of the Military in Rwanda*, Kigali, Fountain Publishers Rwanda, 2009, p. 209.

7. J. Vansina, *Le Rwanda ancien...*, *op. cit.*, p. 61.

8. *Ibid.*, p. 270.

9. *Ibid.*, p. 248.

10. J.-P. Chrétien, *L'Afrique des Grands Lacs...*, *op. cit.*, p. 136-137.

11. J. Vansina, *Le Rwanda ancien...*, *op. cit.*, p. 83-84.

12. *Ibid.*, p. 158.

13. F. K. Rusagara, *Resilience of a Nation...*, *op. cit.*, p. xvi.

14. *Ibid.*, p. 1.

15. Le général Frank K. Rusagara fut l'historien militaire du FPR avant d'être condamné en 2016 à une longue peine de prison pour « activités insurrectionnelles ».

Rwanda. L'État depuis le génocide

guerriers, et la « carte de *ku-aanda* » inclut de larges pans de l'Ouganda et du Congo contemporains¹⁶. Dans la même veine, Alexis Kagame cite le dicton « Le Rwanda attaque, il ne peut être attaqué » (« *Urwanda ruratera, ntiruterwa* »), attribué au *mwami* Rujugira¹⁷.

Même l'histoire largement mythique proposée par Alexis Kagame est une longue litanie de guerres avec les voisins, de conquêtes, d'expéditions punitives contre des régions insoumises, d'insurrections et de répressions, et de guerres civiles. La violence n'était pas seulement exercée contre des ennemis externes et l'opposition interne, mais était également courante dans la cour et parmi les cercles du pouvoir. La liste de Kagame, incluant des luttes pour la succession royale, des massacres de familles princières entières et de notables dont la loyauté était suspecte, la diffusion de rumeurs et des actes de vengeance, des empoisonnements et des tortures, des exécutions et des règlements de compte, est sans fin¹⁸. Vansina note qu'à partir du règne de Rujugira, « le pays vivait presque continuellement en état de guerre¹⁹ ». De même, lorsqu'il aborde la période plus récente, à partir du milieu du XIX^e siècle, assez bien connue, tous les événements décrits par Kagame sont des guerres, des massacres, des intrigues et des rivalités au sein de la cour royale. Le règne de Rwabugiri (1860-1895) est qualifié de « sanglant » : « On ne pouvait trouver une famille du pays dont il n'ait pas tué au moins un membre²⁰. » Durant son règne, le pays était en guerre deux années sur trois et il mena 13 campagnes militaires en moins de 20 ans²¹. Ainsi que le relate encore Vansina, la violence ne touchait pas que les élites. Le passage des armées était en effet dévastateur pour la population. Les hommes étaient tués, les femmes et les filles capturées, les cases et les récoltes brûlées. Même en pays ami, produits agricoles et bétail étaient réquisitionnés, les femmes violées. Disettes et famines en résultaient. Les soulèvements de populations révoltées étaient fréquents et généralement matés dans le sang²². Cette histoire de violence n'est évidemment pas spécifique au Rwanda. Nous l'évoquons cependant pour la mettre en regard avec le discours idyllique sur le passé précolonial diffusé par le FPR.

16. F. K. Rusagara, *Resilience of a Nation...*, *op. cit.*, p. 208.

17. A. Kagame, *Un abrégé de l'ethno-histoire...*, *op. cit.*, p. 137. Un ancien haut dignitaire du régime nous a dit que ce dicton est régulièrement cité par le président Kagame lors de conversations avec des officiers supérieurs de l'armée.

18. F. K. Rusagara, *Resilience of a Nation...*, *op. cit.*

19. J. Vansina, *Le Rwanda ancien...*, *op. cit.*, p. 101.

20. A. Kagame, *Un abrégé de l'histoire du Rwanda de 1853 à 1972*, Butare, Éditions universitaires du Rwanda, 1975, p. 108.

21. J. Vansina, *Le Rwanda ancien...*, *op. cit.*, p. 230-233. Un aperçu des campagnes militaires de Rwabugiri est offert par D. Newbury, *The Land beyond the Mists...*, *op. cit.*, p. 129-141.

22. J. Vansina, *Le Rwanda ancien...*, *op. cit.*, p. 243-244.

Outre sa nature violente, un second thème de l'histoire précoloniale qui doit brièvement être abordé est celui des relations entre Tutsi et Hutu²³. Vansina retrace l'évolution graduelle de ces deux termes : désignant auparavant des positions politiques et des occupations économiques et militaires, au milieu du XIX^e siècle, la distinction s'institutionnalise et, avec l'introduction de l'impôt foncier *uburetwa*, auquel seuls les Hutu étaient astreints, deux catégories sociales hiérarchisées naissent. Les termes « Hutu » et « Tutsi » désignent alors non pas une situation de classe ou de dépendance ou une occupation, mais un statut. Déjà avant l'arrivée des premiers Européens, les tensions entre Tutsi et Hutu se manifestent par des révoltes de paysans hutu excédés par l'oppression. À la fin du XIX^e siècle, des soulèvements ayant une connotation anti-Tutsi embrasent une grande partie du royaume²⁴. Vansina en conclut que l'on « peut donc péremptoirement rejeter l'avis de ceux qui attribuent la distinction entre Tutsi et Hutu, et leur hostilité mutuelle aux idées et aux actions des maîtres coloniaux²⁵ », même si la colonisation les a incontestablement rigidifiées et amplifiées. De son côté, Chrétien observe « l'ancienneté de ce clivage²⁶ » et souligne l'importance de l'extension du royaume *nyiginya* pour la définition identitaire²⁷. Bien avant la pénétration européenne, il relève une « discrimination sensible entre Batutsi et Bahutu, ainsi mise en œuvre dans la vie rurale quotidienne (et pas seulement dans les fonctions de la cour) », et note que « le clivage hutu-tutsi, cautionné par les pratiques du pouvoir, pénètre donc la vie sociale de façon décisive²⁸ ». Tout en reconnaissant leur caractère évolutif et historiquement construit, que l'on qualifie ces groupes d'« ethniques » ou, plus génériquement, d'« identitaires » importe peu, le fait est qu'ils existaient et que leurs rapports étaient, du moins à certains moments et en certains endroits, déjà antagonistes durant la période précoloniale.

23. Nous nous rendons bien compte que la question de la genèse de l'ethnicité, notamment au Rwanda et au Burundi, a donné et donne lieu à des débats animés. Faute de place, la présentation donnée ici n'entre pas dans les détails de cette question. Comme au sujet de la violence, nous voulons simplement montrer que les relations entre Hutu et Tutsi étaient moins harmonieuses que ne l'affirme le discours historique développé par le FPR.

24. J. Vansina, *Le Rwanda ancien...*, *op. cit.*, p. 172-178.

25. *Ibid.*, p. 177. Rappelons que nous laissons ici de côté les questions de la généralisation ou non de cette hostilité et de la cristallisation identitaire « ethnique » ou non de ces appartenances, celles-ci méritant des développements qui dépassent l'objet de cet article. Le but ici est de mettre en regard la réalité de relations conflictuelles avec l'histoire officielle promue depuis 1994.

26. J.-P. Chrétien, *L'Afrique des Grands Lacs...*, *op. cit.*, p. 246.

27. *Ibid.*, p. 163-164.

28. *Ibid.*, p. 161.

Rwanda. L'État depuis le génocide

DE LA RÉALITÉ AU MYTHE

En revanche, l'histoire officielle promue par le FPR²⁹ affirme que le Rwanda précolonial était depuis des siècles une société unie, harmonieuse et paisible, et que l'ethnicité fut introduite par l'administration belge et par l'Église catholique dans le contexte d'une politique visant à diviser pour régner. Le FPR mit un terme au génocide des Tutsi résultant de cette division et restaura la paix et l'harmonie³⁰. Pourtant, Vansina découvre dans ce récit « une série de fausses assertions³¹ » : « Anciennement, l'abondance et l'ordre ne régnaient pas dans le pays, et il est faux d'affirmer que chacun était content d'occuper sa place et que tous vivaient en paix sous la houlette de rois sages³². »

Quelles sont les sources de la lecture historique des élites actuellement au pouvoir ? Il s'est avéré difficile d'obtenir des réponses à cette question lorsque nous avons interrogé des leaders présents et passés du FPR, mais deux publications récentes sont venues éclairer ce point. Riot, Bancel et Rutayisire observent que les danses guerrières *imihamirizo*, exportées par la diaspora tutsi dans les pays voisins, ont été « le moyen de recomposer une communauté gagnée aux techniques et aux idéaux du roi, de la vache et du guerrier³³ ». Ces pratiques corporelles et guerrières, inspirées par celles du royaume nyiginya, regroupaient de nombreux exilés tutsi plusieurs fois par semaine et étaient renforcées au cours de conférences organisées par les organisations politiques

29. Nous nous rendons bien compte que « le FPR » n'existe pas et qu'il est inévitable que tout le monde en son sein n'ait pas une vision identique du passé. La vision monolithique que nous présentons ici est tirée des déclarations publiques du mouvement. Or celles-ci sont remarquablement cohérentes et unanimes (voir quelques sources citées dans la note suivante).

30. Cette présentation figure dans de nombreux documents, voir par exemple Office of the President of the Republic, *The Unity of Rwandans: Before the Colonial Period and under Colonial Rule, under the First Republic*, Kigali, Republic of Rwanda, août 1999; Office of the President of the Republic, *Report of the Reflection Meetings Held in the Office of the President of the Republic from May 1998 to March 1999*, Kigali, Republic of Rwanda, août 1999; National Unity and Reconciliation Commission, *The Rwandan Conflict: Origin, Development, Exit Strategies*, Kigali, Republic of Rwanda, 2004; cours dispensés en *ingando* (voir plus loin) reproduits dans PRI, *Research Report on the Gacaca. Report VI: From Camp to Hill, the Reintegration of Released Prisoners*, Londres, Penal Reform International, mai 2004, p. 83-112. Pour un résumé de la lecture gouvernementale de l'histoire, voir S. Buckley-Zistel, « Nation, Narration, Unification? The Politics of History Teaching after the Rwandan Genocide », *Journal of Genocide Research*, vol. 11, n° 1, 2009, p. 33-38. Encore récemment, un éditorialiste du quotidien du FPR, *The New Times*, résumait bien cette vision « jardin d'Éden » : « *Rwandans of old, before colonialism, were men/women of integrity, uprightness, selflessness and independent-mindedness but with total commitment to guarding their unity* » (P. Butamire, « After Self-Rediscovery, Rwandans Are on the Up and Up », *The New Times*, 6 mars 2020).

31. J. Vansina, *Le Rwanda ancien...*, op. cit., p. 197-198.

32. *Ibid.*, p. 198.

33. T. Riot, N. Bancel et P. Rutayisire, « Un art guerrier aux frontières des Grands Lacs. Aux racines dansées du Front patriotique rwandais », *Politique africaine*, n° 147, 2017, p. 111.

et militaires de la diaspora³⁴. En plus de la transmission culturelle, ces groupes étaient un puissant levier de mobilisation politique et militaire. Ces dispositifs opérant au sein de la diaspora tutsi étaient comparables à ceux du Rwanda précolonial³⁵ et agissaient sur plusieurs registres : mise en scène des traditions monarchiques, dissémination d'une émulation patriotique, engagement dans le combat du groupe³⁶.

Tout comme les danses, les chansons aident à comprendre les bases cognitives des façons de voir le passé par le FPR. Elles montrent une forte idéalisation du Rwanda précolonial, qui offre un cadre pour inscrire la rébellion dans l'ancienne légende militaire et les pratiques traditionnelles de l'art de la guerre. Les chansons font des *inkotanyi* (combattants du FPR) les héritiers d'un passé épique parsemé de grands exploits³⁷. Le corollaire est l'anti-impérialisme, parce que des étrangers ont détruit ce paradis exalté. Faire revivre les valeurs « traditionnelles » est dès lors l'antidote aux malheurs qui ont frappé le pays³⁸.

Les danses et les chansons n'étaient pas seulement des moyens de reconstruire l'ancien Rwanda et d'exalter ses vertus mais également des instruments d'éducation politique. Ainsi, les soirées de chants et de danses *ikitamaduni* étaient organisées par des commissaires politiques du FPR³⁹. De même, le FPR mit en place des écoles politiques, surtout en Ouganda et en Tanzanie, où les cadres apprenaient les objectifs du mouvement et recevaient également une formation militaire⁴⁰. Nous retrouverons l'idée de ces écoles, appelées *ingando* et *itorero*, plus loin après la prise de pouvoir par le FPR.

Même s'ils portent sur les réfugiés hutu burundais en Tanzanie, les constats de Liisa Malkki sur la construction d'une mythico-histoire dans des communautés de réfugiés de longue date peuvent aider à comprendre les processus d'écriture du passé au sein de la diaspora tutsi rwandaise, et dès lors du FPR⁴¹. Malkki trouve « un corps partagé de connaissance sur leur passé au

34. *Ibid.*, p. 115-116.

35. *Ibid.*, p. 125.

36. *Ibid.*, p. 132.

37. B. Chemouni et A. Mugiraneza, « Ideology and Interests in the Rwandan Patriotic Front: Singing the Struggle in Pre-Genocide Rwanda », *African Affairs*, vol. 119, n° 474, 2020, p. 131-132.

38. *Ibid.*, p. 132-137.

39. *Ibid.*, p. 120.

40. W. C. Reed, « The Rwandan Patriotic Front: Politics and Development in Rwanda », *Issue: A Journal of Opinion*, vol. 23, n° 2, 1995, p. 50. En dehors d'un contexte politique ou militaire explicite, le collège Saint-Albert, créé en 1965 à Bujumbura par des réfugiés rwandais, a également été une courroie de transmission d'histoire et de culture.

41. Même si, nous l'avons déjà dit, cette diaspora était loin d'être homogène, comprenant des monarchistes et des républicains, des progressistes et des conservateurs, des militaires et des intellectuels, tous vivant dans des environnements politiques, culturels et économiques différents dans divers pays d'accueil.

Rwanda. L'État depuis le génocide

Burundi » parmi les réfugiés hutu⁴². Les narratifs étaient constitués de récits quasi bibliques et fortement moraux dont le but était d'éduquer, d'expliquer, de prescrire et de proscrire⁴³. Certains narratifs étaient historiquement vrais, d'autres faux. Racontés et répétés, soutenus par un didactisme appuyé, ces récits historiques étaient identiques, racontés presque comme des formules⁴⁴. Il y a bien sûr des différences importantes entre les réfugiés hutu burundais vivant dans des camps et les exilés tutsi rwandais, beaucoup plus diversifiés, allant de gens ordinaires aux anciens chefs et à l'intelligentsia conservatrice proche de la cour. Il est cependant probable que des constructions similaires se firent au sein de la diaspora rwandaise, qui développa ainsi une croyance historique sincère et solidement intériorisée.

Pour comprendre la construction du récit historique de la diaspora tutsi d'abord, du FPR ensuite, il faut enfin prendre en considération le fait qu'après la révolution de 1959 il y avait une « idéologie en face », celle des lectures ethnisantes et républicaines, réalité indispensable pour contextualiser cette lecture partielle et partiale. Elle est donc réactive et compétitive, et doit être analysée à l'aune des récits adverses ou avec lesquels elle est en compétition⁴⁵.

TRADUCTION DU PASSÉ AU PRÉSENT

Militarisation, autoritarisme et centralisation

Alors que la tradition militaire a été mise en veilleuse pendant la période coloniale⁴⁶ et qu'elle n'était même pas affirmée sous le régime militaire qui fut à l'origine de la Deuxième République, elle a rapidement refait surface à partir de 1994⁴⁷. Cela s'explique par deux raisons. D'une part, la prise de pouvoir par un mouvement rebelle victorieux a injecté des valeurs culturelles militaires dans des domaines aussi divers que la politique, le développement et l'éducation. Ce phénomène peut être observé dès l'arrivée du FPR au pouvoir mais il s'est affirmé plus clairement au fil du temps. D'autre part, cette

42. L. H. Malkki, *Purity and Exile: Violence, Memory, and National Cosmology among Hutu Refugees in Tanzania*, Chicago, University of Chicago Press, 1995, p. 53.

43. *Ibid.*, p. 53-54.

44. *Ibid.*, p. 56.

45. Nous remercions un des relecteurs de la revue d'avoir attiré notre attention sur cet aspect.

46. Nous parlons évidemment de la tradition nationale rwandaise, et non de la colonisation, qui est dans son essence basée sur la conquête militaire.

47. Bien évidemment, dès octobre 1990, la guerre civile entraîne une militarisation de l'État et de la société, notamment à travers l'augmentation des efforts de défense et la mise en place de mécanismes d'« auto-défense civile », mais cette évolution n'a pas été accompagnée d'un rappel d'anciennes traditions guerrières.

glorification rétablit le lien avec le passé précolonial, ce qui permet de reformuler et de légitimer des pratiques et des valeurs contemporaines à travers le langage de la tradition historique et de l'authenticité. Nous avons vu plus haut la mise en place d'«écoles» au sein de la diaspora dont le FPR s'est inspiré pour construire des technologies de transmission après le génocide. La réinvention de traditions à travers l'explosion du néo-traditionalisme et, plus précisément, l'usage de la technologie du «camp» pour l'éducation politique et militaire sont inspirés de et formés par les expériences de la diaspora⁴⁸. Nous le montrons ici à travers deux mécanismes qui visent à élargir leur impact sur l'ensemble de la société : l'éducation politique et civique dispensée dans les camps *ingando* et *itorero* inspirés et façonnés par l'idiome militaire.

Les *ingando* furent mis en place dès la fin des années 1990. Ces retraites dans des camps éloignés avaient pour but de disséminer et de promouvoir la version officielle du «Nouveau Rwanda». Des rapatriés tant Hutu que Tutsi, et par la suite des prisonniers relâchés, des enseignants, des fonctionnaires, des étudiants et d'autres personnes sont obligés d'y participer. Les cours, qui s'étalent sur plusieurs semaines, voire des mois, proposent de longues leçons, des entraînements militaires et des exercices de toutes sortes. Les leçons traitent de l'économie, de la sécurité, de l'unité, de la réconciliation, de la santé et du nouveau narratif historique. Même s'il ne s'agit pas en premier lieu d'un camp militaire, l'idiome militaire est constamment employé. Les participants portent des uniformes de l'armée, suivent une formation militaire, mangent ce que les rebelles mangeaient au maquis et chantent des chansons patriotiques et guerrières en hommage à la guérilla du FPR. Les camps sont gérés par des militaires et la plupart des enseignants dépendent du ministère de la Défense. Les leçons d'histoire glorifient l'expansionnisme des rois précoloniaux et leurs exploits militaires.

En 2007, un programme parallèle (*itorero ry'igihugu* ou *itorero* en abrégé) fut mis en place, cette fois décentralisé et moins sélectif qu'*ingando*, dans le but d'inclure les Rwandais à une plus large échelle. Cela se fait à travers un double programme, comportant tant une formation dans des camps (où se fait la formation de formateurs, tels des administrateurs, des fonctionnaires, des enseignants, des membres de la police informelle) que des initiatives locales où la population suit des sessions hebdomadaires dans des écoles et d'autres espaces publics. Le contenu du programme et son inspiration militaire sont

48. A. Purdeková, «Itinerant Nationalisms and Fracturing Narratives: Incorporating Regional Dimensions of Memory into Peacebuilding», *Memory Studies*, vol. 13, n° 6, 2020. Comme nous l'avons déjà dit avant, le Rwanda sous le FPR n'est pas un cas unique, et la technologie du camp peut être relevée dans d'autres mouvements rebelles et des guérillas révolutionnaires.

Rwanda. L'État depuis le génocide

quasiment identiques à ceux d'*ingando*⁴⁹. Les lauréats d'*itorero* deviennent *intore*, originellement le nom donné aux soldats des rois précoloniaux, et suggérant aujourd'hui l'attitude du citoyen modèle issu du programme. L'identité *intore* « résonne avec des attributs militaires⁵⁰ » et est un assemblage d'images glorifiant les guerriers précoloniaux, les combattants de l'Armée patriotique rwandaise (APR) et les militaires des actuelles Forces de défense rwandaises (FDR). Les *intore* doivent devenir des soldats du développement⁵¹.

En 2018, *itorero* fut encore étendu avec l'objectif assumé d'englober chaque Rwandais⁵². Cette extension au niveau du village, « comme une compagnie en termes militaires⁵³ » commandée par des responsables locaux, vise à inclure tout le monde. Organisée sur la base de groupes générationnels, cette structure comprend des enfants âgés de 5 ans et moins, appelés *ibirezi*, jusqu'aux adultes de 56 ans ou plus, appelés *inararibonye*, avec quatre groupes d'âge entre ces deux⁵⁴. Encore en 2018, un autre programme prétendument basé sur des pratiques et des valeurs précoloniales fut lancé. *Indangamirwa* complète *itorero* et est destiné aux futurs leaders au sein de la diaspora ou à ceux qui partent étudier à l'étranger. Comme d'autres initiatives de ce genre, le programme est organisé au centre de formation de l'armée à Gabiro et les participants portent des uniformes militaires. Le but de la formation est d'aider les jeunes « à avoir une compréhension commune de l'histoire, de l'identité et des valeurs rwandaises⁵⁵ ». Récemment, un éditorialiste a même plaidé pour la prise en charge du système éducatif par l'armée et la police, ces dernières possédant l'organisation, la discipline et les valeurs nécessaires pour réanimer ce secteur qui constitue « un risque sécuritaire⁵⁶ ».

La prégnance des valeurs militaires s'exprime également à travers des polarisations entre ami et ennemi et entre unité et division. Le gouvernement met l'accent sur la nécessité constante de combattre les ennemis intérieurs

49. M. Sundberg, *Training for Model Citizenship: An Ethnography of Civic Education and State-Making in Rwanda*, Londres, Palgrave Macmillan, 2016; M. Sundberg, « Par le corps et pour l'État: l'*itorero* et les techniques réflexives du corps au Rwanda », *Politique africaine*, n° 147, 2017, p. 23-43.

50. M. Sundberg, *Training for Model Citizenship...*, op. cit., p. 95.

51. On trouvera plus de détails sur *ingando* et *itorero* dans A. Purdeková, *Making Ubumwe: Power, State and Camps in Rwanda's Unity-Building Process*, Oxford/New York, Berghahn Books, 2015.

52. Cette volonté s'exprime de façon anecdotique dans la participation des candidates au titre de Miss Rwanda à un « boot camp » où elles apprennent l'histoire et les valeurs rwandaises version FPR. Voir J. Mutesi, « Why Miss Rwanda Contest is a Big Deal », *The New Times*, 26 janvier 2019.

53. J. d. D. Nsabimana, « Itorero Programme Gets New Structure, to Operate at Village Level », *The New Times*, 28 août 2018.

54. *Ibid.*

55. A. Tashobya, « Inside the Programme Shaping Rwanda's Future Leaders », *The New Times*, 29 juillet 2018.

56. L. Rugira, « Why Security Sector Should Take Up Education System », *The New Times*, 3 mars 2020; L. Rugira, « A Justified Fear of Militarization or a Projection of Trauma? », *The New Times*, 10 mars 2020.

et extérieurs, entretient un sentiment d'insécurité et appelle la population à la vigilance. Tandis que les guerres à l'étranger, et surtout au Congo, ont été justifiées par la présence et la menace d'ennemis aux frontières – en particulier du mouvement rebelle FDLR (Forces démocratiques de libération du Rwanda) constitué en partie de l'ancienne armée et des milices génocidaires –, la sécurisation à l'intérieur est inspirée par la nécessité d'éradiquer l'hostilité émanant du divisionnisme, du négationnisme et de l'idéologie génocidaire, et plus récemment du terrorisme. La mentalité de combat a dès lors été traduite du temps de guerre au temps de paix, justifiant ainsi un système de surveillance et de contrôle puissant, ainsi que la suppression de dissensions et d'oppositions politiques, souvent persécutées sur la base d'arguments sécuritaires. Ainsi, l'héritage de la lutte armée et la glorification des militaires ne s'expriment pas seulement dans la gouvernance de l'État, mais à travers l'ensemble de la société.

Avec le militarisme, l'autoritarisme est une caractéristique de la gouvernance au Rwanda depuis la période précoloniale, lorsque – dans le cadre d'une structure pyramidale – les autorités régionales étaient des dépendants du *mwami*, avec sous eux des chefs de colline qui contrôlaient étroitement la population⁵⁷. La centralisation autoritaire a perduré durant la période coloniale, et cela de deux manières. D'une part, l'administration indirecte renforçait et stabilisait le pouvoir de la cour et des chefs. De l'autre, l'administration belge était elle-même autoritaire et, comme l'« indigène », ignorait des principes comme la séparation des pouvoirs ou l'État de droit. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant qu'après l'indépendance, au Rwanda comme ailleurs en Afrique, les nouvelles élites politiques se soient inscrites dans cette lignée et aient fait perdurer les modes de gouvernance coloniaux. Cela dit, Desrosiers a encore récemment montré que sous la Première et la Deuxième Républiques, malgré la forte centralisation du pouvoir, les autorités locales, voire même des personnalités locales sans fonction officielle, étaient souvent puissantes et que leur emprise sur la vie des habitants était grande⁵⁸. Il est possible que ce soit moins le cas aujourd'hui, puisque les responsables locaux sont plus facilement révocables et soumis à un contrôle plus étroit, notamment par le biais des contrats de performance *imihigo*⁵⁹.

57. J.-P. Chrétien, *L'Afrique des Grands Lacs...*, *op. cit.*, p. 150.

58. M.-E. Desrosiers, « "Making Do" with Soft Authoritarianism in Pre-Genocide Rwanda », *Comparative Politics*, vol. 51, n° 4, 2020, p. 557-579. On trouvera des constats similaires dans F. Reyntjens, « Chiefs and Burgomasters in Rwanda: The Unfinished Quest for a Bureaucracy », *Journal of Legal Pluralism and Unofficial Law*, vol. 19, n° 25-26, 1987, p. 90-94.

59. Nous remercions Benjamin Chemouni pour avoir attiré notre attention sur cette différence entre le Rwanda pré- et post-génocide.

Rwanda. L'État depuis le génocide

De grandes continuités existent donc entre les pratiques précoloniales et coloniales de gouvernement et entre les partis uniques de fait ou de droit des trois républiques après l'indépendance. Desrosiers et Thomson montrent ainsi que les régimes pré- et post-génocide partagent des pratiques autoritaires de pouvoir et de contrôle. Les deux ont cru et croient être à même d'orienter le pays vers la paix, l'unité et le développement⁶⁰. De même, à travers le spectre de la surveillance, Purdeková estime que « l'État rwandais d'aujourd'hui [...] ressemble fortement à son prédécesseur tant détesté⁶¹ ».

L'ancrage d'un État fort et centralisé, de surcroît ancien, explique en partie sa remarquable reconstruction après les terribles ravages humains et matériels de 1994. À peine deux ans plus tard, le Rwanda était de nouveau administré du sommet jusqu'à la base, les structures territoriales, militaires et de sécurité étaient en place, le système judiciaire était rétabli, les revenus fiscaux étaient perçus et dépensés. Depuis 2000 en particulier, le FPR a pu consolider son contrôle hégémonique. Tout comme son prédécesseur, le régime actuel affiche une grande confiance dans la gestion, la supervision, le contrôle et la mobilisation de la population, qui n'a pas connu d'autre système⁶².

Unité, harmonie et réconciliation

Nous avons vu que les dirigeants du FPR affirment que le Rwanda pré-colonial était une société unie, harmonieuse et paisible, et que l'ethnicité n'y fut introduite que pendant la période coloniale. De même, en juin 1958, c'est ainsi que le *mwami* Mutara Rudahigwa résume le débat sur le « problème Hutu-Tutsi » au Conseil supérieur du pays :

« Il ne s'agit que de néfastes bruits croissants, que propage un groupe restreint de types qui eux-mêmes agissent sous une influence étrangère de quelques blancs ou noirs, aux idées communistes et dont l'intention est de diviser le pays⁶³. »

La vision du FPR reflète celle de la fin des années 1950. Évoquant l'histoire du pays, un document publié en 1999 par la présidence affirme que, « avant l'arrivée des Européens, les Rwandais s'entendaient, le pays était caractérisé

60. M.-E. Desrosiers et S. Thomson, « Rhetorical Legacies of Leadership: Projections of "Benevolent Leadership" in Pre- and Post-Genocide Rwanda », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 49, n° 3, 2011, p. 429-453.

61. A. Purdeková, « "Mundane Sights" of Power: The History of Social Monitoring and its Subversion in Rwanda », *African Studies Review*, vol. 59, n° 2, 2016, p. 61.

62. En octobre 1994, en réponse à notre question sur la façon dont cela se passait après le génocide, une conseillère de secteur à Masaka, rescapée tutsi, estimait que le problème majeur était que « nous ne sommes pas assez administrés ».

63. F. Nkundabagenzi (dir.), *Rwanda politique*, Bruxelles, Crisp, 1961, p. 37.

par l'unité⁶⁴ ». Il continue en soulignant que « l'unité des Rwandais est la base sur laquelle un nouveau Rwanda sera construit⁶⁵ ». Ainsi, parmi les missions de la Commission nationale pour l'unité et la réconciliation (Nurc) figurent celles « d'éduquer, sensibiliser et mobiliser la population dans les domaines de l'unité et de la réconciliation nationales » et « de dénoncer et combattre des actions, publications et opinions qui promeuvent tout genre de division et discrimination, intolérance et xénophobie⁶⁶ ». La stratégie est double : d'un côté, éduquer et informer la population, de l'autre, détecter, combattre et réprimer des actes et des discours opposés à l'unité. La première est visible dans les tribunaux néo-traditionnels *gacaca* et dans les camps *ingando* et *itorero*, ainsi que dans les discours des dirigeants. La seconde s'affirme à travers la législation sur le « divisionnisme » et l'« idéologie du génocide » et les poursuites pénales menées en application de ces lois⁶⁷.

La perspective du gouvernement sur la réconciliation est basée sur la conviction que les Rwandais possèdent un sens inné de l'harmonie sociale qui, même si elle a été minée par les régimes colonial et postcoloniaux, peut être restaurée⁶⁸. Clark définit la version gouvernementale de la réconciliation comme « transactionnelle », c'est-à-dire « immédiate et imposée par l'élite⁶⁹ ». Plus important, la réconciliation est un processus « national » qui a lieu entre groupes sociétaux, jamais décrits comme « Tutsi et Hutu », mais comme « victimes et suspects » ou « rescapés et coupables⁷⁰ », formulation qui vise à effacer les catégories ethniques. Une façon de restaurer l'harmonie est l'éducation. Les écoles doivent « désintoxiquer » les jeunes et rétablir les « valeurs rwandaises récemment érodées ». L'éducation dans les écoles et ailleurs est considérée comme une « structure permettant de neutraliser l'idéologie du génocide⁷¹ », point de vue compréhensible à la lumière du rôle joué par l'enseignement dans l'exacerbation de l'antagonisme ethnique.

Le projet de désethnicisation du FPR est donc imposé d'en haut et basé sur la conviction que, puisque les divisions ethniques peuvent être faites, elles peuvent également être défaites. Hintjens fait cependant remarquer que l'ingénierie autoritaire mise en place par le régime a empêché l'émergence par

64. Office of the President of the Republic, *Report of the Reflection Meetings...*, *op. cit.*, p. 10.

65. *Ibid.*, p. 14.

66. Voir le site du Nurc : <www.nurc.gov.rw>.

67. Voir par exemple Amnesty International, *Safer to Stay Silent: The Chilling Effect of Rwanda's Laws on "Genocide Ideology" and "Sectarianism"*, Londres, Amnesty International Publications, 2010.

68. P. Clark, « Negotiating Reconciliation in Rwanda: Popular Challenges to the Official Discourse of Post-Genocide National Unity », *Journal of Intervention and Statebuilding*, vol. 8, n° 4, 2014, p. 309.

69. *Ibid.*, p. 304.

70. *Ibid.*, p. 310.

71. Textes officiels repris dans E. King, *From Classrooms to Conflict in Rwanda*, New York, Cambridge University Press, 2014, p. 119.

Rwanda. L'État depuis le génocide

le bas d'identités potentiellement plus complexes qui pourraient former la base de formes plus inclusives de citoyenneté⁷². Tout comme l'histoire, l'unité fait partie d'un « consensus travaillé⁷³ ». Dans ces conditions il n'est pas étonnant que McLean Hilker observe que, alors que le régime a réussi à supprimer les références publiques à l'ethnicité, « l'ethnicité est omniprésente » ; elle relève d'« un besoin constant, presque existentiel, de connaître l'identité ethnique des autres⁷⁴ ». Arguant que, « parce que l'ethnicité a été bannie officiellement de la vie publique, elle est devenue une variable invisible dans la plupart des études (empiriques) sur le Rwanda post-génocide », Ingelaere observe également qu'elle demeure un facteur central dans l'identité sociale rwandaise, que l'identité de groupe ethnique est probablement plus significative qu'avant le génocide, et que la distinction Hutu-Tutsi est plus rigide que jamais⁷⁵. Ces constats trouvent aussi échos dans la recherche menée par Susan Thomson dans un camp *ingando*. Des participants voyaient leur expérience comme une tentative pour exercer un contrôle social sur des adultes hutu : « Plutôt que d'être rééduqués, ils ont simplement appris de nouvelles formes de dissimulation ritualisée et d'obéissance stratégique⁷⁶. »

Enfin, Baldwin relève un paradoxe dans le traitement de l'ethnicité. Alors que, durant le reste de l'année, l'État pratique une politique de non-reconnaissance ethnique dans un but d'homogénéité nationale (*Ndi Umunyarwanda*), la période des commémorations du génocide, qui s'étend chaque année du 7 avril au 3 juillet, est caractérisée par une reconnaissance explicite et une discussion publique de l'identité ethnique. Ainsi, le nationalisme promu le reste du temps est remplacé par un « nationalisme des rescapés » pendant la commémoration *Kwibuka*. Baldwin craint que ce second nationalisme exacerbe les tensions sociales et menace la paix sur le long terme⁷⁷. Un « nationalisme culturel »

72. H. Hintjens, « Post-Genocide Identity Politics in Rwanda », *Ethnicities*, vol. 8, n° 1, 2008, p. 6. On trouve une observation similaire dans N. Eltringham, « The Past is Everywhere: The Paradoxes of Proscribing Ethnicity in Post-Genocide Rwanda », in S. Straus et L. Waldorf (dir.), *Remaking Rwanda: State Building and Human Rights after Mass Violence*, Madison, University of Wisconsin Press, 2011, p. 269-282.

73. B. Ingelaere, « Do we Understand Life after Genocide? Center and Periphery in the Construction of Knowledge in Postgenocide Rwanda », *African Studies Review*, vol. 53, n° 1, 2010, p. 53.

74. L. McLean Hilker, « Everyday Ethnicities: Identity and Reconciliation among Rwandan Youth », *Journal of Genocide Research*, vol. 11, n° 1, 2009, p. 84.

75. B. Ingelaere, « Peasants, Power and Ethnicity: A Bottom-up Perspective on Rwanda's Political Transition », *African Affairs*, vol. 109, n° 435, 2010, p. 275.

76. S. Thomson, « Reeducation for Reconciliation: Participant Observations on Ingando », in S. Straus et L. Waldorf (dir.), *Remaking Rwanda...*, *op. cit.*, p. 338.

77. G. Baldwin, « Constructing Identity through Commemoration: *Kwibuka* and the Rise of Survivor Nationalism in Post-Conflict Rwanda », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 57, n° 3, 2019, p. 355-375.

parmi les Tutsi était déjà observé dans les communautés de réfugiés dans les années 1960⁷⁸.

Nationalisme, patriotisme, dignité et excellence

D'après Anderson, la nation est une communauté politique imaginée, regroupant des personnes qui en général ne se connaissent pas et ne se connaîtront jamais, mais qui ont néanmoins le sentiment d'appartenir à une communauté⁷⁹. Même si cette thèse a été critiquée, elle est néanmoins demeurée influente et, surtout, offre un cadre permettant de mieux appréhender les efforts de construction nationale au Rwanda. Anderson met l'accent sur le rôle de la fiction dans la création de la nation. Celle-ci a donc été conçue dans le langage, en Europe la presse et le roman écrits, au Rwanda le narratif historique oral, dansé et chanté. Ajoutons cependant qu'au Rwanda, avec son taux d'alphabétisation élevé, ses manuels scolaires et sa presse en kinyarwanda (*Kinyamateka, Imvaho*), la transmission d'une mémoire historique s'est également opérée par le truchement de la langue écrite⁸⁰.

On trouve ainsi un fort accent nationaliste dans des déclarations faites par le parti royaliste à prédominance tutsi Unar (Union nationale rwandaise) pendant les années précédant l'indépendance. Par exemple, au moment du lancement de l'Unar en septembre 1959, son président, François Rukeba, affirmait :

«L'Afrique entière se bat contre le colonialisme, ce même colonialisme qui a exploité notre pays et détruit nos coutumes ancestrales afin de nous imposer celles venues de l'étranger. Le but de notre parti est de rétablir ces coutumes, de nous débarrasser du joug du colonialisme belge, de reconquérir l'indépendance du Rwanda. Pour reconstruire notre pays, nous avons besoin d'un parti unique comme l'Unar, basé sur la tradition et aucune autre idéologie. Celui qui n'appartient pas à ce parti sera considéré comme l'ennemi du peuple, l'ennemi du roi, l'ennemi du Rwanda⁸¹.»

Même si l'Unar s'est opposée au FPR après sa victoire, la base sociologique de ce dernier est la diaspora tutsi qui avait fui le Rwanda à partir de 1959 et sympathisait avec l'Unar en exil. Des parents des fondateurs et premiers

78. J.-P. Kimonyo, *Rwanda demain ! Une longue marche vers la transformation*, Paris, Karthala, 2017, p. 27.

79. B. Anderson, *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres, Verso, 1983.

80. Nous remercions un des relecteurs de la revue d'avoir attiré notre attention sur ce fait.

81. Cité dans R. Lemarchand, *Rwanda and Burundi*, Londres, Pall Mall Press, 1970, p. 159.

Rwanda. L'État depuis le génocide

dirigeants du FPR faisaient partie de ce groupe⁸². Le nationalisme du FPR est donc né dans l'exil au sein de diasporas dans plusieurs pays de la région, pour être ensuite « rapatrié » dans le sillage de l'attaque de 1990 et de la prise de pouvoir⁸³. Mais Purdeková avertit qu'une nouvelle mémoire nationaliste générée régionalement et qui appelle à l'unité en se positionnant contre des narratifs ethniques de division pourrait simplement obscurcir les fractures sociales aux niveaux local, national et régional⁸⁴.

La construction nationale d'après 1994, basée sur une mythique nation précoloniale, souffre d'un autre problème que le « nationalisme des rescapés » de Baldwin évoque implicitement. En effet, deux nationalismes s'opposent : d'une part, celui aujourd'hui publiquement affirmé et traduit dans l'expression « *Ndi Umunyarwanda* » (« Je suis Rwandais », signifiant qu'il n'y a plus de Hutu, Tutsi et Twa) ; de l'autre, le « *rubanda nyamwishi* » (peuple majoritaire, c'est-à-dire les Hutu, en vertu de leur dominance démographique), notion exclue de l'espace public mais qui n'a pas disparu pour autant. Ces deux discours sont notamment sous-tendus par des narratifs différents du peuplement du Rwanda. Il se pourrait donc que deux nations, deux communautés imaginées « cohabitent », l'une publiquement, l'autre dans la clandestinité.

Des expériences autres que relevant de la longue durée ont eu une grande influence sur la vision du FPR. Certains de ses leaders avaient fait partie de la lutte du National Resistance Movement (NRM, Mouvement de résistance nationale) en Ouganda⁸⁵, et ils adoptèrent certaines de ses idées centrales, comme l'autosuffisance, l'unité africaine et la nécessité d'éduquer les masses et de changer leur mentalité. Verhoeven attire également l'attention sur la formation des élites du FPR « dans des environnements violents, sous la menace constante d'infiltration ou d'extermination par leurs ennemis⁸⁶ ». L'expérience décisive plus récente est évidemment la guerre civile et le génocide. Verhoeven avance que le FPR a appris que le compromis est une stratégie dangereuse et que l'action militaire apporte plus que les négociations et les accords ; qu'il n'est pas opportun de compter sur le monde extérieur en

82. Nous ne suggérons pas ici une continuité fondamentale entre l'Unar et le FPR. Bien au contraire, le FPR n'a jamais été un mouvement principalement monarchiste et traditionaliste, et ses inspirations ont été multiples (modernistes, panafricaines, révolutionnaires et même marxistes).

83. A. Purdeková, « Itinerant Nationalisms and Fracturing Narratives... », art. cité.

84. *Ibid.*

85. W. C. Reed, « Exile, Reform, and the Rise of the Rwandan Patriotic Front », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 34, n° 3, 1996, p. 479-501 ; G. Prunier, « The Rwandan Patriotic Front », in C. Clapham (dir.), *African Guerrillas*, Bloomington, James Currey, 1998, p. 119-133.

86. H. Verhoeven, « Nurturing Democracy or into the Danger Zone? The Rwandan Patriotic Front, Elite Fragmentation and Post-Liberation Politics », in M. Campioni et P. Noack (dir.), *Rwanda Fast Forward: Social, Economic, Military and Reconciliation Prospects*, Houndmills, Palgrave Macmillan, 2012, p. 265.

cas de menace, une conviction qui inspire une suspicion vis-à-vis du dehors ; et que son rejet par la plupart des Rwandais était un signe d'ingratitude difficilement conciliable avec le sentiment du FPR qu'il les avait « libérés⁸⁷ ». Ces expériences sous-tendent le nationalisme et l'autosuffisance mis en avant par le régime.

Puisque le Rwanda est de plus en plus confronté à des critiques internationales, surtout à partir de 2002, le président Kagame élabore progressivement un discours nationaliste. En août 2002, il insiste sur le fait que « les Rwandais doivent cesser d'être dépendants » de la communauté internationale dont l'attitude « accroît nos problèmes [et] s'explique par l'indifférence, l'ignorance et la mauvaise foi⁸⁸ ». En décembre 2008, il affirme que « nous devons trouver une solution immédiate pour ne plus dépendre d'aumônes » et « renoncer à notre dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure⁸⁹ ». Quelques jours plus tard, dans son discours de fin d'année, il accuse l'Occident de bloquer le développement du pays « à cause de son intérêt à nous laisser arriérés⁹⁰ ». Lorsqu'en 2012 certains bailleurs suspendent leur aide à cause du soutien du Rwanda à un mouvement rebelle en République démocratique du Congo, le gouvernement lance le fonds de développement *Agaciro* qui vise à générer des financements intérieurs pour le développement. *Agaciro* signifie « dignité » et est une référence à une des valeurs attribuées au Rwanda précolonial.

Liées au nationalisme, l'autosuffisance et la dignité sont basées sur la conviction que le Rwanda est « spécial » et que les Rwandais sont les mieux placés pour savoir ce qu'il faut faire et comment. Comparant le Rwanda à Israël, un éditorial affirme qu'« aucun problème n'est trop important pour décourager » les Rwandais, « qui ne doivent pas avoir peur d'échouer⁹¹ ». L'idée que son passé glorieux et son expérience récente du génocide font que le pays est profondément différent des autres n'est pas seulement fortement promue par le régime, mais semble également être largement acceptée par les bailleurs. Par exemple, un *Conflict Vulnerability Assessment* de l'USAID affirme que « la notion d'exceptionnalisme rwandais reste justifiée et continuera certainement de l'être pour un certain temps⁹² ». Lorsque des doutes sont exprimés sur le programme de villagisation (*imidugudu*) et que des exemples d'échecs

87. *Ibid.*, p. 267-268.

88. Discours d'ouverture du Rwanda National Security Workshop, Kigali, 8 août 2002.

89. « Kagame Tells Government Departments "Aid Must Stop" », Kigali, Rwanda News Agency (RNA), 18 décembre 2008.

90. « Kagame Tells Nation to Beware of Foreign Exploitation », Kigali, RNA, 31 décembre 2008.

91. « Editorial. Israel/Rwanda Denominator: The Audacity to Try and not Fear to Fail », *The New Times*, 3 mars 2020.

92. Cité par D. Beswick, « Democracy, Identity and the Politics of Exclusion in Post-Genocide Rwanda: The Case of the Batwa », *Democratization*, vol. 18, n° 2, 2011, p. 499.

Rwanda. L'État depuis le génocide

dans d'autres pays sont donnés, le directeur des affaires foncières rétorque : « La Tanzanie l'a mal fait ; nous le ferons bien⁹³. »

La gouvernance au Rwanda est aujourd'hui l'objet de controverses et d'attentions assez fortes, où peuvent se juxtaposer la célébration de qualités d'un côté, telles que la résilience, le désir d'excellence ou la dimension visionnaire, et la dénonciation de travers de l'autre, tels que l'autoritarisme, le paternalisme ou l'arrogance, sans parler des caractéristiques donnant souvent lieu à des appréciations plus mitigées, telles que le patriotisme, le nationalisme et l'anti-ethnisme. Dans cet article, nous avons voulu montrer que cet entremêlement de caractéristiques, quand bien même elles peuvent aujourd'hui s'inscrire dans une gouvernance unique, relève d'une multiplicité de sources historiques. Parmi ces sources, on peut mentionner : l'histoire ancienne, ou du moins sa lecture, l'expérience violente tant au sein du NRM en Ouganda que pendant la guerre civile au Rwanda, les pratiques d'un mouvement rebelle et de la vie du maquis, le génocide et la vulnérabilité des Tutsi, et enfin des caractéristiques « classiques » d'une gouvernance autoritaire que l'on retrouve ailleurs en Afrique. Par ailleurs, le FPR est une « organisation qui apprend » et qui s'adapte donc à de nouveaux défis et contextes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du parti et du pays⁹⁴. La gouvernance de la fin des années 1990 n'est donc pas la même que celle du début des années 2000.

Quant à l'histoire précoloniale, dont nous avons beaucoup parlé parce que les dirigeants rwandais la mettent souvent en avant, que celle racontée par le FPR soit vraie ou fausse importe peu, du moins du point de vue des détenteurs du pouvoir⁹⁵, mais aussi pour notre propos : nous avons voulu montrer ici en quoi cette lecture de l'histoire inspirait l'idéologie et l'action politique des dirigeants. Le Rwanda n'est pas le seul pays où une idéologie dominante n'est pas (entièrement) basée sur la réalité, qu'elle soit historique ou contemporaine, ni largement partagée, voire même contestée publiquement ou en privé, à l'intérieur et à l'étranger. De même, l'imposition du jour au lendemain d'une nouvelle idéologie, différente de ou même radicalement opposée à une idéologie antérieure, n'est pas exceptionnelle. Certaines de ces nouvelles idéologies ont survécu, généralement quand elles étaient partagées

93. S. Straus et L. Waldorf, « Introduction: Seeing like a Post-Conflict State », in S. Straus et L. Waldorf (dir.), *Remaking Rwanda...*, op. cit., p. 9.

94. Sur cette capacité d'adaptation, voir J.-P. Kimonyo, *Rwanda demain...*, op. cit.

95. Ainsi que le rapporte Kimonyo, l'historien Emmanuel Ntezimana expliquait ainsi en 1986 que, « dans le rôle primordial que jouait la mémoire dans la production de la culture politique des anciens Rwandais, la vérité historique n'était pas importante » (J.-P. Kimonyo, *Rwanda demain...*, op. cit., p. 22).

par la plupart des citoyens ou lorsqu'elles étaient vues comme une base sur laquelle des vies meilleures pouvaient être construites. Cependant, le hiatus entre réalité et histoire officielle est, plus qu'ailleurs, dangereux dans une société divisée comme le Rwanda.

Le problème de l'inspiration fondatrice du FPR est qu'elle n'est pas partagée par de nombreux Rwandais, qui la voient comme une arme d'oppression. Ainsi, le fossé entre le statut de victime officiel et la souffrance des Hutu a été récemment mis en exergue de façon dramatique. Le chanteur Kizito Mihigo, lui-même rescapé tutsi du génocide, qui avait appelé à la reconnaissance de toutes les victimes, contestant ainsi un des socles du narratif du FPR, fut condamné à dix ans de prison en 2015. Libéré en 2018, il est à nouveau arrêté en février 2020 lorsqu'il tente de fuir au Burundi. Quelques jours plus tard, il est mort dans une cellule de police, officiellement suite à un suicide, version qui est accueillie avec scepticisme⁹⁶. Le fossé entre les transcriptions publique et cachée⁹⁷, observé par de nombreux travaux de terrain⁹⁸, est donc un défi pour la fondation et la justification idéologiques de l'ambitieux projet du FPR ■

Filip Reyntjens

Institut de politique du développement (IOB),

Université d'Anvers

Abstract

A Look at the Multiple Sources of Governance in Post-Genocide Rwanda

This article studies the sources of inspiration of governance in contemporary Rwanda. Besides continuities with ancient Rwanda, other experiences of the RPF, or at least its elites, help us to understand the main characteristics of the political system put in place in 1994. We present a wide array of foundational themes of this governance, and we show their very diverse sources of inspiration. We conclude by inquiring into the viability of narratives and cognitive foundations that are not shared by many Rwandans

96. Malgré des demandes internationales, aucune enquête indépendante n'a été menée sur cet événement.

97. Ceci est une référence aux «*hidden and public transcripts*» de Scott (J. C. Scott, *Domination and the Arts of Resistance: Hidden Transcripts*, New Haven, Yale University Press, 1992).

98. Constats bien résumés dans S. Thomson, *Whispering Truth to Power: Everyday Resistance to Reconciliation in Postgenocide Rwanda*, Madison, University of Wisconsin Press, 2013.